

Chers amis,

Il y a un mois, réunis en assemblée des évêques à Lourdes, nous avons reçu le rapport de la CIASE - dit rapport Sauvé - et pris des décisions importantes en réponse à ce que nous avons entendu des personnes victimes de violence sexuelles au sein de l'Église catholique, lorsqu'elles étaient mineures.

Je sais combien ces révélations ont ébranlé et touché chacun de nous.

En ce temps de Noël où nous sommes particulièrement conduits à l'humilité et à la reconnaissance de notre pauvreté, portons le regard sur l'Enfant Jésus, Dieu avec nous. Au travers des résolutions prises, l'Église catholique en France, reedit avec force son espérance dans les ressources du cœur de l'homme, lorsqu'il se remet totalement à Dieu et veut agir avec Lui.

Bon nombre des résolutions prises ainsi que notre détermination à les mettre en œuvre rapidement sont possibles grâce au travail conduit depuis trois ans. Pour notre diocèse, à ce jour, j'en souligne d'ores et déjà quatre :

- 1- **Les personnes étant ou ayant été victimes de telles violences au sein de l'Église lorsqu'elles étaient mineures sont encouragées à parler** pour alerter ou ouvrir en elles un chemin possible de restauration. La cellule d'écoute du diocèse, active depuis 2016, a été élargie et est joignable par email : paroledevictimes94@eveche-creteil.cef.fr. Un numéro national dédié a aussi été mis en place avec l'association France-Victimes : 01.41.83.42.17. Il sera affiché dans chaque lieu d'accueil ecclésial : diocésain, scolaire ou paroissial.
- 2- **Une charte de bientraitance et de protection des mineurs est en cours d'écriture et sera finalisée en début d'année 2022** pour toute rencontre de catéchèse, d'aumônerie, de mouvement, de retraite, de camps organisés pour les enfants et les jeunes. Cette charte sera connue des parents et nous engagera dans notre relation d'accompagnement.
- 3- **Une formation spécifique de tous les agents pastoraux sera mise en place à partir du mois de mars 2022.** Un premier ensemble de responsables diocésains et paroissiaux suivra cette formation de 3h au cours du 1er semestre 2022, pour être ensuite déployée. Elle visera à doter le plus grand nombre d'entre nous des réflexes nécessaires de prévention et d'action au sein de nos communautés.
- 4- **Le diocèse de Créteil contribue dès maintenant au fonds SELAM constitué pour l'indemnisation individualisée des victimes** sans recourir au Denier de l'Église ni à aucune contribution des fidèles pour la mission. Avec l'accord du Conseil diocésain aux affaires économiques et du Collège des consultants, la résidence de l'évêque va être mise en vente. Un logement plus modeste en proximité de l'évêché va être recherché. Les conditions d'exercice du ministère épiscopal demeureront, elles, inchangées. Ce sera toujours à l'évêché, en proximité de la cathédrale. Le produit de cette cession sera sécurisé dans un fond dédié que nous allons créer et permettra de réaliser rapidement un premier versement. Cette décision nous permettra aussi d'assumer dans la durée, la part de notre contribution institutionnelle.

Une longue route s'ouvre devant nous pour que notre Église soit véritablement cette maison où chacun puisse se sentir protégé et respecté. Je termine en vous adressant un double appel selon vos capacités et dispositions :

- Le premier est de vous inviter à vous **engager généreusement dans la consultation synodale\* voulue par le pape François** pour que l'Église puisse retrouver l'élan d'un peuple où chacun se sait responsable de ses frères et sœurs. Elle en sera renouvelée dans son élan missionnaire.
- Un second appel pour tous, et notamment pour ceux qui ne peuvent s'associer à ce travail d'échanges : **Porter ensemble cette transformation actuelle de notre Église dans la prière.** Nous venons de clore l'année Saint Joseph à qui Dieu a confié la vigilance et la garde sur la croissance de l'Enfant Jésus dans sa fragilité. Confions-lui particulièrement notre diocèse en cette transformation.

+ Dominique Blanchet  
Évêque de Créteil